

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	11
Présents	8
Absents	3
représentés	2
votants	10

Le 20 avril 2022 le Conseil Municipal de la Commune dûment **convoqué le 13/04/2022** s'est réuni en session ordinaire à 18h30, à la Mairie, sous la présidence de Christian Eymery, le maire

PRESENTS : EYMERY Christian, DAURIAC Claude, WOJTUSIAK Michel, BROUQUI Frédéric, GAUTHIER-MILHAC Michel, PONCET Daniele-Génia, HOFMANN Corinne, Ghislaine CHAMBON

Absents représentés : CAMINADE Maurice a donné pouvoir à DAURIAC Claude; MARTINS François a donné pouvoir à EYMERY Christian

Absent : GAUTHIER-MILHAC Olivier,

Secrétaire de séance : Claude DAURIAC

Délibération n°2022-16 portant sur le choix du devis : huisserie bâtiment mairie

Dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du bâtiment mairie, les entreprises ci-après, ont été consultées afin de changer les huisseries :

- Vergnes Arts et fenêtres- Capdrot
- Tryba-Sarlat
- Thomas Roux – St Sylvestre
- Lauvie – Cressensac
- Gabarre- Fumel

Après présentation et comparaison des différentes offres en termes de prix et de matériaux et compte tenu des prescriptions de l'Architecte des bâtiments de France quant à l'utilisation d'huisseries bois sur la façade donnant sur l'église (le conseil municipal avait dans un premier temps privilégié des huisseries en aluminium beaucoup moins couteuse en entretien), le devis le plus économique de la société Thomas Roux a été retenu pour un montant de 29 332€ HT.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer le devis correspondant

Il est à noter qu'un avenant est à prévoir pour l'exécution des reprises de maçonnerie induites par le démontage de l'existant et l'installation des nouvelles huisseries.

Fait à PRATS DU PGD le 20/04/2022

Le maire

Christian Eymery

